REPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement de Brive

Canton de l'Yssandonnais

Mairie de SAINT-SOLVE

Procès-verbal du conseil municipal du 07 octobre 2025 à 20h00

Présents: FREYGEFOND Daniel, BORDERIE Olivier, PALLOT Serge, BOURZAC Frédéric, PALLIER Olivier, LAPORTE Alain,

TREUIL Enzo.

Absentes excusées : MESSIAEN Blanche, THIBAULT Raymonde, MASSIAS Adélaïde, LEFEBVRE Brigitte.

Absents non excusés : /

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Président de séance : FREYGEFOND Daniel Secrétaire de séance : BOURZAC Frédéric

Pouvoirs: THIBAULT Raymonde à FREYGEFOND Daniel, LEFEBVRE Brigitte à BOURZAC Frédéric.

Date de convocation : 29/09/2025, à huis clos.

La séance publique peut débuter.

M. le Maire demande l'approbation du procès-verbal de la séance précédente.

| Voix Pour | Abstentions | Voix Contre |
|--|-------------|-------------|
| 9 | | |
| Mesdames et Messieurs FREYGEFOND, BORDERIE, | 0 | n |
| BOURZAC, LAPORTE, LEFEBVRE, PALLIER, PALLOT, | | Ü |
| THIBAULT et TREUIL | | |

• Vérifications périodiques règlementaires des bâtiments : constitution d'un groupement de commande

La commune de Saint-Solve faisant partie du groupement de commande concernant la vérification périodique des bâtiments, le conseil municipal décide de délibérer pour le lancement d'une nouvelle consultation pour la période 2026 à 2029.

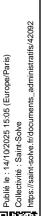
| Voix Pour | Abstentions | Voix Contre |
|--|-------------|-------------|
| 9 | | |
| Mesdames et Messieurs FREYGEFOND, BORDERIE, | 0 | 0 |
| BOURZAC, LAPORTE, LEFEBVRE, PALLIER, PALLOT, | | |
| THIBAULT et TREUIL | | |

Lotissement Chant Auzel : vente du lot n°5

Le conseil municipal décide d'accepter la proposition d'achat du lot n°5 du lotissement Chant Auzel.

| Voix Pour | Abstentions | Voix Contre |
|--|-------------|-------------|
| 9 | | |
| Mesdames et Messieurs FREYGEFOND, BORDERIE, | 0 | 0 |
| BOURZAC, LAPORTE, LEFEBVRE, PALLIER, PALLOT, | | • |
| THIBAULT et TREUIL | | |

• <u>Convention de dissolution du Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires Vignols Saint-Solve Lascaux</u> Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'Agglo de Brive a repris la compétence transport scolaire depuis la





rentrée 2025, et que les trois conseils municipaux respectifs de Vignols, Saint-Solve et Lascaux ont sollicité le Préfet pour la dissolution du SITS. Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention présentée, qui régit la répartition des membres du personnel, ainsi que la répartition des biens.

| Voix Pour | Abstentions | Voix Contre |
|--|-------------|-------------|
| 9 | | |
| Mesdames et Messieurs FREYGEFOND, BORDERIE, | 0 | 0 |
| BOURZAC, LAPORTE, LEFEBVRE, PALLIER, PALLOT, | | ŭ |
| THIBAULT et TREUIL | | |

 Avis sur le projet d'extension de l'activité d'élevage de bovins sur la commune de Saint-Cyr-La-Roche par la SCEA Roche

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que cette question fera l'objet d'un vote à scrutin secret. Le conseil municipal décide d'accepter le projet d'extension de l'activité d'élevage de bovins sur la commune de Saint-Cyr-La-Roche par la SCEA Roche, assorti de prescriptions notamment sur l'utilisation de l'eau potable, la zone d'épandage, les nuisances olfactives, la protection visuelle paysagère, la circulation des véhicules.

| Voix Pour | Abstentions | Voix Contre |
|-----------|-------------|-------------|
| 4 | 2 | 3 |

· Questions diverses:

- Olivier BORDERIE questionne Serge PALLOT sur le discours qu'il a prononcé lors du voyage en Allemagne, dans le cadre du jumelage organisé par le FICL. Serge PALLOT répond qu'il a déploré qu'il y ait si peu d'élus sur les trois communes concernées qui s'investissent dans le jumelage (2 élus sur 37). Olivier BORDERIE rapporte que certaines personnes de la commune l'ont interrogées. Il demande à Serge PALLOT de lui envoyer rapidement son discours.
- Alain LAPORTE demande si des mesures peuvent être prises pour la tombe Gérodolle dans le cimetière de La Chapelle car le caveau menace de s'ouvrir complètement. Le Maire répond qu'en principe, la commune n'a pas le pouvoir d'intervenir sur une concession cédée. Néanmoins, cette tombe pose un problème de sécurité et salubrité publique. Il prévoit de prendre un arrêté dans ce sens.

La séance est close à 21h32.

Signature secrétaire de séance

Asoll

Signature président de séance